



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	36 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : **02 septembre 2020**Date d'affichage : **02 septembre 2020**

SEANCE DU 07 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le sept du mois de septembre à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle Jean Chaux de Mons.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Jacques FLORANTIN (suppléant de Rémy PETOTON), Fabienne GASTON, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE.
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Dominique TIXIER.
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT.

Absents représentés :

Rémy PETOTON.

Absents :

Roland GENESTIER, Jean-Luc LAQUENAIRE, Yves RAILLERE.

Secrétaire de séance : Didier CHASSAIN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2020-99 : CREATION DE POSTES PERMANENTS AU 1^{ER} OCTOBRE 2020

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Pour le pôle Développement :

Afin d'assurer les missions de développement économique du territoire selon les politiques définies par la collectivité.

Nombre	Catégorie	Grade	Durée hebdomadaire	Fonctions	Lieu d'affectation
1	A	Attaché territorial	35/35 ^e	Chargé de développement économique	Siège CCPL

Pour le pôle Ressource :

Afin de développer la communication interne et externe de la collectivité sur les réseaux sociaux et autres supports matérialisés,

Nombre	Catégorie	Grade	Durée hebdomadaire	Fonctions	Lieu d'affectation
1	C	Adjoint administratif territorial	35/35 ^e	Communication	Siège CCPL

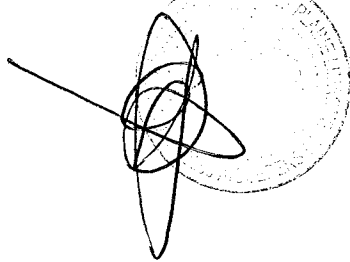
→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de créer les postes précédemment listés à compter du 1^{er} octobre 2020,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité,
- d'autoriser le Président ou son représentant à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Ces postes étant permanents, ils rentrent dans le cadre du RIFSEEP (proratisé par rapport au temps de travail).

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 10/09/2020
Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

